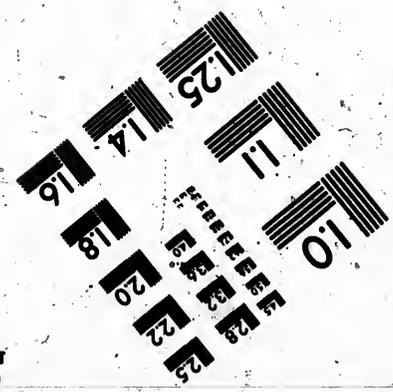
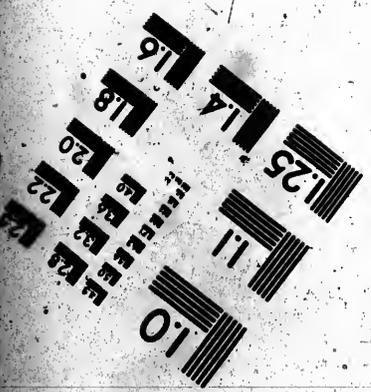
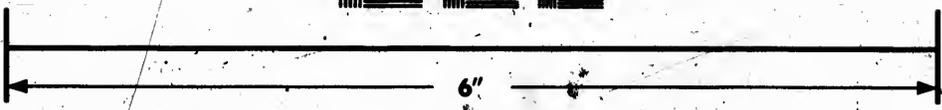


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4583

18
20
22
25

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1991

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

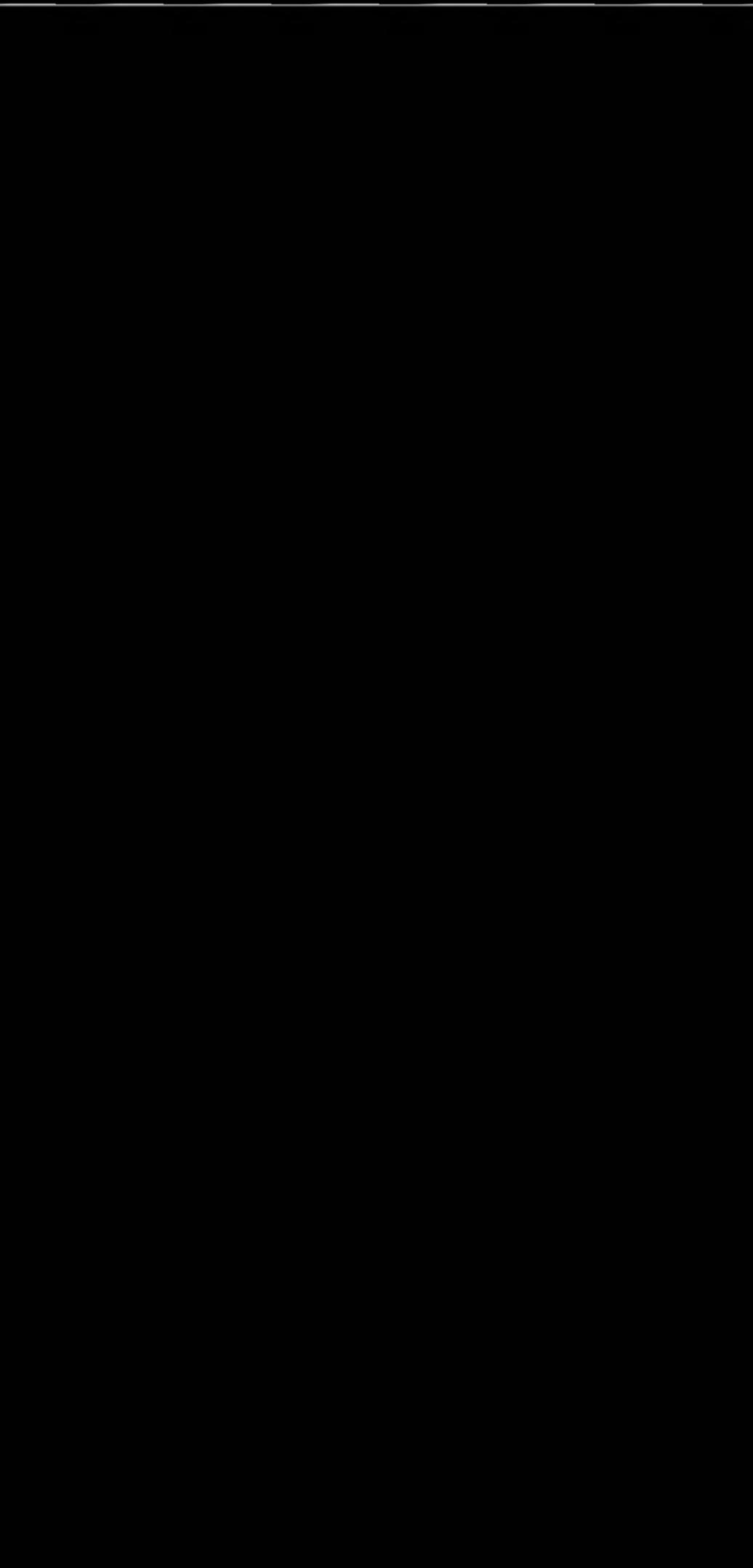
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Les pages 11 à 26 sont manquantes.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				J							



to the generosity of:

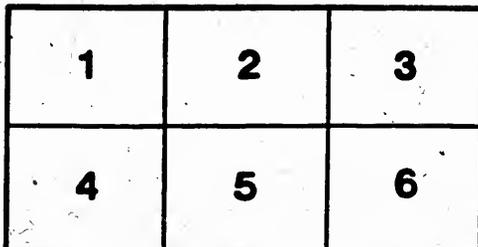
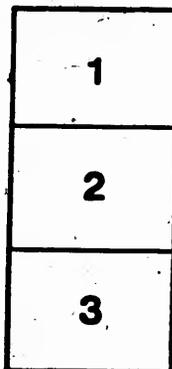
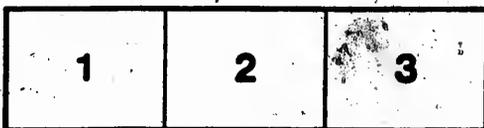
Société du Musée
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



exemplaires filmés ont été reproduits grâce à la générosité de:

Société du Musée
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



il manque de 10 à 27

05



E

Madell Agnes Collyer
05- N^o 2 Québec

LE PETIT
C A T É C H I S M E

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

EDITION REVUE, CORRIGÉE ET EXAMINÉE PAR
MGR. JOSEPH SIGNAY, Evêque de QUÉBEC.



A QUÉBEC :
Chez WILLIAM COWAN, Imprimeur,
NO. 9, RUE LA FABRIQUE.

1837.

Madell Agnes Collyer N^o 2 Québec

NOUS avons vu et examiné la présente édition du Petit
Catéchisme du Diocèse de Québec, et nous en autorisons l'usage
conformément au Mandement de Mgr. B. C. Panet, Evêque
de Québec, en date du 2 mars 1829, placé à la tête du grand
Catéchisme du Diocèse, publié la même année.

Donné à Québec, le 1er Janvier, 1837.

+ JOS. EVEQUE DE QUEBEC

PRIER
PRI
LAI
TE

+
et du
Esp

N

1
soit

2
arr

3
soit
con

jou
qu

no

no

ce

fe

s

PRIERES CHRETIENNES QU'IL FAUT AP
PRENDRE AUX ENFANS, AU MOINS EN LEUR
LANGUE, AFIN QU'ILS LES PUISSENT RECI-
TER MATIN ET SOIR.

Le signe de la croix.

† Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.
† In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

L'oraison dominicale.

NOTRE Père, qui êtes aux cieux. **P**ATER Noster, qui es in cœlis.

1. Que votre nom soit sanctifié.

1. Sanctificetur nomen tuum.

2. Que votre règne arrive.

2. Adveniat regnum tuum.

3. Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.

3. Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terrâ,

4. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

4. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.

5. Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

5. Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.

6. Et ne nous induisez point en tentation.

6. Et ne nos inducas in tentationem.

on du Pet
isons l'usage
anet, Evêq
tête du gra

DE QUE

PRIERES

7. Mais délivrez-nous | 7. Sed libera nos à
du mal. Ainsi soit-il. | malo. Amen.

La salutation angélique.

JE vous salue, Ma- **A**VE, Maria, graciã
rie, pleine de grã- plena, Dominus
ces, le Seigneur est tecum: benedicta tu in
avec vous: vous êtes mulieribus, et benedic-
bénie entre toutes les tus fructus ventris tui,
femmes, et Jésus, le Jesus.
fruit de vos entrailles
est béni.

Sainte-Marie, mère **S**ancta Maria, mater
de Dieu, priez pour **D**ei, ora pro nobis pec-
nous pécheurs, main- catoribus, nunc et in
tenant et à l'heure de hora mortis nostræ.
notre mort. Ainsi soit- Amen.
il.

Le symbole des Apôtres.

1. **J**E crois en Dieu | 1. **C**REDO in Deum
le Père tout-puis- Patrum omni-
sant, Créateur du ciel potentem, Creatorum
et de la terre. cœli et terræ.

2. Et en Jésus-Christ | 2. Et in Jesum Chris-
son. Fils unique, notre tum. Filium ejus uni-
Seigneur. cum, Dominum nos-
trum.

3. Qui a été conçu | 3. Qui conceptus est
du Saint-Esprit, est né de Spiritu Sancto, na-
de la Vierge Marie. tus ex Mariã Virgine.

CHRETIENNES.

bera nos à
en.

ria, graciâ
Dominus
edicta tu in
et benedic-
ventris tui,

aria, mater
nobis pec-
cunc et in
nostræ.

in Deum
m omni-
creatorum

um Chris-
ejus uni-
um nos-

ceptus est
ncto, na-
Virgine.

4. A souffert sous
Ponce Pilate, a été
crucifié, est mort et a
été enseveli.

5. Est descendu aux
enfers, le troisieme jour
est ressuscité des morts.

6. Est monté aux
cieux, est assis à la
droite de Dieu le Père
tout-puissant.

7. D'où il viendra
juger les vivans et les
morts.

8. Je crois au Saint-
Esprit

9. La sainte église
catholique, la commu-
nion des saints.

10. La rémission des
péchés.

11. La résurrection
de la chair.

12. La vie éternelle.
Ainsi-soit-il.

4. Passus sub Pontio
Pilato, crucifixus, mor-
tuus et sepultus.

5. Descendit ad infe-
ros, tertiâ die resur-
rexit à mortuis.

6. Ascendit ad cœlos,
sedet ad dexteram Dei
Patris omnipotentis.

7. Indè venturus est
judicare vivos et mor-
tuos.

8. Credo in Spiri-
tum Sanctum.

9. Sanctam ecclesiam
catholicam, sanctorum
communione.

10. Remissionem pec-
catorum.

11. Carnis resurrec-
tionem.

12. Vitam æternam.
Amen.

La confession des péchés.

JE confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie, toujours vierge, à saint Michel Archange, à

CONFITEOR Deo om-
nipotenti, beatæ
Mariæ semper virgini,
beato Michaeli Ar-
changelo, beato Joanni.

St.-Jean-Baptiste, aux Batistæ, Sanctis Apos-
 Apôtres Saint-Pierre tolis Petro et Paulo, et
 et Saint-Paul, et à tous omnibus Sanctis, (et
 les Saints (et à vous, tibi, pater,) quia pec-
 mon père,) que j'ai cavi nimis cogitatione,
 grandement péché en verbo et opere : meâ
 pensées, en paroles et culpâ, meâ culpâ, meâ
 en œuvres : par ma fau-maximâ culpâ. Ideo
 te, par ma faute, par ma precor beatum Mariam
 très-grande faute. C'est semper virginem, bea-
 pour quoi je prie la bien-tum Michaelem archan-
 heureuse Marie tou-gelum, beatam Joan-
 jours Vierge, Saint-nem Baptistam, Sanc-
 Michel archange, St-tos Apostolos Petrum
 Jean-Baptiste, les Apô-et Paulum et omnes
 tres Saint-Pierre et Sanctos, (et te, pater,)
 Saint-Paul, et tous les orare pro me ad Domi-
 Saints (et vous, mon-num Deum nostrum.
 père,) de prier pour
 moi le Seigneur notre
 Dieu.

Que le Dieu tout- Misereatur nostri
 puissant nous fasse mi-omnipotens Deus, et,
 séricorde, et que, nous dimissis peccatis nos-
 ayant pardonné nostris, perducat nos ad
 péchés, il nous con-vitam æternam. Amen.
 duise à la vie éternelle.
 Ainsi soit-il.

Que le Seigneur Indulgentiam, abso-
 tout-puissant et miséri-lutionem et remissio-
 cordieux nous accorde-nem peccatorum nos-

le pardon, l'absolution et la rémission de nos péchés. Ainsi soit-il. *trorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.*

Acte d'Adoration.

MON Dieu, je vous adore et vous reconnais pour mon Créateur, mon Souverain Seigneur, et pour le maître absolu de toutes choses.

Acte de Foi.

MON Dieu, je crois fermement tout ce que la sainte Eglise Catholique croit et enseigne, parce que c'est vous qui l'avez dit, et que vous êtes la vérité même.

Acte d'Espérance.

MON Dieu, appuyé sur vos promesses et sur les mérites de mon Sauveur, j'espère avec une ferme confiance que vous me ferez la grâce d'observer vos commandemens en ce monde, et d'être récompensé dans l'autre.

Acte d'Amour ou de Charité.

MON Dieu, qui êtes digne de tout amour, à cause de vos perfections infinies, je vous aime de tout mon cœur, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.



Acte de Contrition.

MON Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable et que le péché vous déplaît pardonnez-moi, par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur : je me propose moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Acte de Remercement.

MON Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, principalement de m'avoir créé, racheté par votre fils, et fait enfant de votre Eglise.

Acte d'Offrande.

MON Dieu, j'ai tout reçu de vous : je vous offre mes pensées, mes paroles, mes actions, ma vie et tout ce que je possède, et je ne veux l'employer qu'à votre service.

Acte d'Humilité.

MON Dieu, je ne suis que cendre et poussière, réprimez les mouvemens d'orgueil qui s'élèvent dans mon âme, et apprenez-moi à me mépriser moi-même, vous qui résistez aux superbes et qui donnez votre grâce aux humbles.

M
pour
tout
sain
gnet

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

Acte de Demande.

gret de vous
s êtes infini-
que le péché
les mérites
me propose
ne plus vous

MON Dieu, source infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'est nécessaire pour la vie et la santé de mon corps, mais surtout la grâce de faire, en toute chose, votre sainte volonté. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Les dix commandemens de Dieu.

1. **U**N seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.
3. Les Dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.
4. Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement.
5. Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.
6. Impudique point ne seras, de corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment.
8. Faux témoignage ne diras, ni ne mentiras aucunement.
9. L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.
10. Biens d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement.

e tous les
principale-
votre fils,

: je vous
s, mes ac-
de, et je

et pous-
d'orgueil
nez-moi
résistez
face aux

Les sept commandemens de l'Eglise.

1. **L**ES fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.
2. Les Dimanches messe entendras et les Fêtes pareillement.
3. Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâque humblement.
5. Quatre-temps, vigiles, jeûneras et le carême entièrement.
6. Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement.
7. Droits et dîmes tu paieras à l'église fidèlement.

Louange à la Sainte-Trinité

<p>GLOIRE soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.</p> <p>Comme elle était au commencement, comme elle est maintenant, et comme elle sera pendant les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.</p>	<p>GLORIA Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.</p> <p>Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.</p>
--	---

l'Eglise.

qui te sont

ndras et les

s, à tout le

au moins à

ras et le ca-

ni le samedi

l'Eglise fidèle-

ité

Patri, et
et Spiritui

t in prin-
c, et sem-
cula sæcu-
en.

D. Comment s'effacent les péchés actuels commis après le Baptême ?

R. Par le sacrement de Pénitence.

*D. Tous les péchés actuels sont-ils égaux entr'eux ?

R. Non ; il y en a qui donnent la mort à l'âme, en lui faisant perdre la grâce sanctifiante, et on les appelle *péchés mortels*. D'autres ne font pas perdre la grâce sanctifiante, mais l'affaiblissent, et on les appelle *péchés véniels*.

*D. Combien faut-il de péchés mortels pour mériter l'enfer ?

R. Il n'en faut qu'un seul.

§. 2.

D. Combien y a-t-il de péchés Capitaux ?

R. Il y en a sept ; l'Orgueil, l'Avarice, l'Impureté, l'Envie, la Gourmandise, la Colère et la Paresse.

D. Pourquoi les appelle-t-on *Capitaux* ?

R. Parce qu'ils sont comme la source de tous les autres péchés.

D. Qu'est-ce que l'Orgueil ?

R. C'est une trop grande estime de soi-même, qui porte à mépriser les autres.

D. Qu'est-ce que l'Avarice ?

R. C'est un amour désordonné des biens de la terre.

D. Qu'est-ce que l'Impureté ?

R. C'est une affection dérégulée pour les plaisirs de la chair,

D. Qu'est-ce que l'Envie ?

R. C'est la tristesse que l'on conçoit du bonheur d'autrui.

C. Qu'est-ce que la Gourmandise ?

R. C'est un amour déréglé du boire et du manger.

D. En quoi pêche-t-on plus souvent par gourmandise ?

R. Dans l'usage immodéré des boissons enivrantes ; c'est ce que l'on appelle *ivrognerie*.

D. Quels moyens faut-il prendre pour ne pas tomber dans l'ivrognerie ?

R. En voici deux. 1o. Ne point aller au cabaret sans une grande nécessité. 2o. Ne prendre aucune boisson enivrante entre ses repas.

D. Qu'est-ce que la Colère ?

R. C'est un mouvement violent de notre âme, qui nous porte à nous venger.

D. Qu'est-ce que la Paresse ?

R. C'est un dégoût volontaire du travail et une négligence des devoirs de son état.

ARTICLE 11.

D. **Q**UE signifie l'onzième article du symbole, *La résurrection de la chair* ?

R. Il signifie qu'à la fin du monde, tous les morts ressusciteront pour comparaître au Jugement général.

D. Pourquoi les morts ressusciteront-ils ?

R. Pour recevoir, dans leurs corps, la récompense de leurs bonnes œuvres, ou le châtiment de leurs péchés.

ARTICLE 12.

D. **Q**U'EST-ce que *la vie éternelle* que vous exprimez par ce dernier article du symbole ?

R. C'est une vie qui ne finira jamais.

D. Cette vie éternelle sera-t-elle heureuse ou malheureuse ?

R. Elle sera infiniment heureuse en paradis, infiniment malheureuse en enfer.

*D. Qu'est-ce que le Paradis ?

R. C'est un lieu de délices, où, voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.

*D. Qui sont ceux qui vont en paradis ?

R. Ceux qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, l'ayant offensé, en ont fait pénitence.

*D. Qu'est-ce que l'Enfer ?

R. L'Enfer est un lieu de tourmens, où les méchans seront éternellement punis avec les démons.

D. Quels sont ces méchans qui vont en enfer ?

R. Ce sont ceux qui meurent en péché mortel.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Commandemens.

D. **Q**UE faut-il faire pour aller en paradis ?

R. Il faut garder les Commandemens de Dieu et de l'Eglise.

ARTICLE I.

Des Commandemens de Dieu.

*D. **C**OMBIEN y a-t-il de Commandemens de Dieux ?

R. Il y en a dix.

*D. Récitez-les.

R. Un seul Dieu tu adoreras, &c. *ci-dessus*, page 9.

*D. Quel est l'abrégé des dix Commandemens ?

R. L'abrégé des dix Commandemens de Dieu est renfermé dans ce peu de paroles : *Aimer Dieu de tout son cœur, et le prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.*

§ 1.

D. Qu'est-ce qui nous est ordonné par le premier Commandement, *Un seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement ?*

R. Il nous est ordonné, 1. De croire en Dieu. 2. D'espérer en lui. 3. De l'aimer de tout notre cœur. 4. De n'adorer que lui seul.

*D. Quelle est la vertu par laquelle nous croyons en Dieu ?

R. C'est la Foi.

*D. Quelle est celle qui nous fait espérer en lui ?

R. C'est l'Espérance.

*D. Quelle est celle qui nous le fait aimer de tout notre cœur ?

R. C'est la Charité.

*D. Comment appelle-t-on ces trois vertus ?

R. On les appelle les vertus théologiques.

*D. Faites les actes des vertus théologiques.

R. Acte de Foi.—Mon Dieu, je crois, &c.—

page 7.

Acte d'Espérance.—Mon Dieu, appuyé,
&c.—page 7.

Acte de Charité.—Mon Dieu, qui êtes
digne, &c.—page 7.

*D. Faites aussi un acte d'Adoration.

R. Actes d'Adoration.—Mon Dieu, je vous
adore, &c.—page 7.

*D. Nous est-il permis d'adorer autre chose
que Dieu ?

R. Non ; à Dieu seul appartient l'hommage
souverain de nos esprits et de nos cœurs.

*D. Est-ce que nous n'adorons pas les saints ?

R. Non ; nous nous contentons de les ré-
véler et de les invoquer comme les amis de
Dieu.

D. Cette invocation des saints n'est-elle pas
injurieuse à la médiation de Jésus-Christ ?

R. Non ; car c'est toujours par Jésus-
Christ que les prières des saints et les nôtres
parviennent à Dieu.

*D. Est-il permis d'honorer les reliques et
les images des saints ?

R. Oui ; et l'église catholique en a toujours
usé de la sorte.

D. Quel avantage trouve-t-on à honorer les
reliques et les images des saints ?

R. Le principal avantage est que la pré-
sence de leurs reliques et de leurs images,
nous porte à imiter leurs vertus.

§ 2.

D. Que défend le second Commandement de Dieu : *Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement ?*

R. Il défend de faire des sermens indiscrets, injustes ou faux.

D. Qu'est-ce qu'un Serment ?

R. Le Serment est un acte de religion par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce que l'on promet ou de ce que l'on affirme.

D. Quand est-ce que le serment est indiscret ?

R. Le serment est indiscret, lorsqu'il est fait légèrement, sans nécessité, et pour des choses peu importantes.

*D. Quel est le plus sûr moyen de ne pas faire des sermens indiscrets ?

R. C'est de ne jurer que lorsqu'on en est requis par un supérieur légitime.

D. Quand est-ce que le serment est injuste ?

R. Il est injuste, lorsqu'on s'y engage à une chose défendue.

D. Celui qui aurait juré de voler, de tuer ou de battre quelqu'un, serait-il obligé de tenir son serment ?

R. Non ; il ferait un nouveau péché en l'accomplissant.

D. Quand est-ce que le serment est faux ?

R. Le serment est faux, lorsque, dans l'opinion de celui qui le fait, il est contre la vérité : c'est ce qu'on appelle *faux serment* ou *parjure*.

*D. Le faux serment est-il un grand péché ?

Le faux serment est un grand péché, car il est contraire à la vérité et à la justice.

R. Oui, c'est un crime énorme.

D. Qu'est-ce que le blasphème ?

R. C'est une parole injurieuse contre Dieu, ou contre les saints, ou les choses saintes.

D. Est-ce pécher grièvement, que de proférer certaines paroles connues sous le nom de *juremens* dans le langage ordinaire ?

R. Plusieurs de ces *juremens* ne sont que des paroles grossières : plusieurs sont criminels et approchent du blasphème : tous peuvent devenir scandaleux par circonstance. C'est pourquoi les bons chrétiens s'abstiennent de les proférer.

*D. Qu'est-ce qu'un vœu ?

R. Le vœu est la promesse que nous faisons à Dieu de l'honorer, lui ou ses saints, par quelque action de piété.

*D. Est-on obligé d'accomplir ses vœux ?

R. Oui, on y est obligé, sous peine de péché.

*D. Quelle précaution est-il bon de prendre pour ne pas faire des vœux avec légèreté ?

R. C'est de n'en faire aucun, avant d'avoir pris l'avis de son confesseur.

§ 3.

D. A quoi nous oblige le troisième Commandement de Dieu, *Les Dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement ?*

R. A sanctifier les Dimanches, par la prière, par les bonnes œuvres et par un saint repos.

§ 4.

D. Que nous ordonne le quatrième Com-

mandement, *Père et Mère tu honoreras, afin de vivre longuement ?*

R. Il nous ordonne d'honorer tous nos supérieurs, particulièrement nos pères et mères.

D. En quoi consiste l'honneur que nous devons à nos pères et mères ?

R. Il consiste à les aimer, à les respecter, à leur obéir, et à les assister dans leurs besoins.

D. Pourquoi ajoute-t-on, *afin de vivre longuement ?*

R. Parce que Dieu a attaché une bénédiction particulière à l'accomplissement de ce précepte.

D. Est-on aussi obligé d'honorer le Roi et d'accomplir, dans les choses temporelles, les ordres qui émanent de lui ou de ceux qui le représentent ?

R. Oui, et cette obligation fait partie de la morale chrétienne.

D. Que devons-nous à nos supérieurs ecclésiastiques ?

R. Nous leur devons le respect, l'amour, et l'obéissance dans l'ordre de la religion et du salut.

§ 5.

D. Que défend le cinquième Commandement, *Homicide point ne seras, de fait ni volontairement ?*

R. Il défend de tuer, de battre, de maltraiter ou de scandaliser personne, et même d'en avoir le dessein.

D. Qu'est-ce que scandaliser son prochain ?

R. C'est l'induire au mal ou l'empêcher de faire le bien.

§ 6.

D. Qu'entendez-vous par le sixième Commandement, *Impudique point ne seras, de corps, ni de consentement ?*

R. J'entends qu'il condamne toute espèce d'impureté ou d'immodestie sur soi ou sur d'autres.

§ 7.

D. Qu'est-il défendu par le septième Commandement, *Biens d'autrui tu ne prendras, ni retiendra sciemment ?*

R. Il est défendu de dérober ou de retenir injustement le bien du prochain et de lui faire aucune injustice.

D. A quoi est obligé celui qui a causé quelque dommage au prochain, dans ses biens ?

R. A restituer.

§ 8.

D. Que défend le huitième Commandement, *Faux témoignage ne diras, ni ne mentiras aucunement ?*

R. Il défend de mentir, de rendre un faux témoignage contre son prochain, de le juger méchamment, de l'insulter et de le décrier, soit par médisance ou par calomnie.

§ 9.

D. Que défend le neuvième Commandement, *L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement ?*

R. Il défend de consentir aux pensées impures et aux désirs de la chair.

§ 10.

D. Que signifie le dixième Commandement, *Biens d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement?*

R. Il signifie que nous ne devons pas désirer d'acquérir le bien d'autrui par des voies injustes.

D. Qui sont ceux qui s'exposent le plus à transgresser le dixième Commandement?

R. Ceux qui sont jaloux du crédit et de la prospérité des autres.

ARTICLE 2.

Des Commandemens de l'Eglise.

D. **T**ous les chrétiens sont-ils obligés d'observer les Commandemens de l'église?

R. Oui, puisque selon la doctrine de N. S.

J. C. celui qui n'écoute pas l'église, doit être regardé comme un païen et un publicain.

D. Par qui ont été faits les Commandemens de l'Eglise?

R. Ils ont été faits par les premiers pasteurs.

*D. Combien y a-t-il de principaux Commandemens de l'église?

R. Il y en a sept; les voici:

Les fêtes tu sanctifieras, &c. page 10.

§ 1.

D. Que nous ordonne le premier Commandement?

k pensées im-

e Commande-
cras, pour les

ns pas dés
s voies injustes
sent le plus à
ndement ?
crédit et de la

Eglise.

ont-ils obligés
de l'église ?
ctrine de N. S.
glise, doit être
publicain.

es Commande-
emps des pre-

incipaux Com-

i:
c. page 10.

emier Comm

lement de l'église : *Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement ?*

R. Il nous ordonne de sanctifier les fêtes d'obligation, comme nous somme obligés de sanctifier les Dimanches.

§ 2.

D. A quoi nous oblige le second Commandement de l'église : *Les Dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement ?*

R. A assister les Dimanches et fêtes d'obligation, à la messe, particulièrement à la messe paroissiale.

§ 3.

D. Que veut dire le troisième Commandement de l'église : *Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an ?*

R. Il veut dire que tout fidèle, parvenu à l'âge de discrétion, est tenu de se confesser au moins une fois dans l'année.

§ 4.

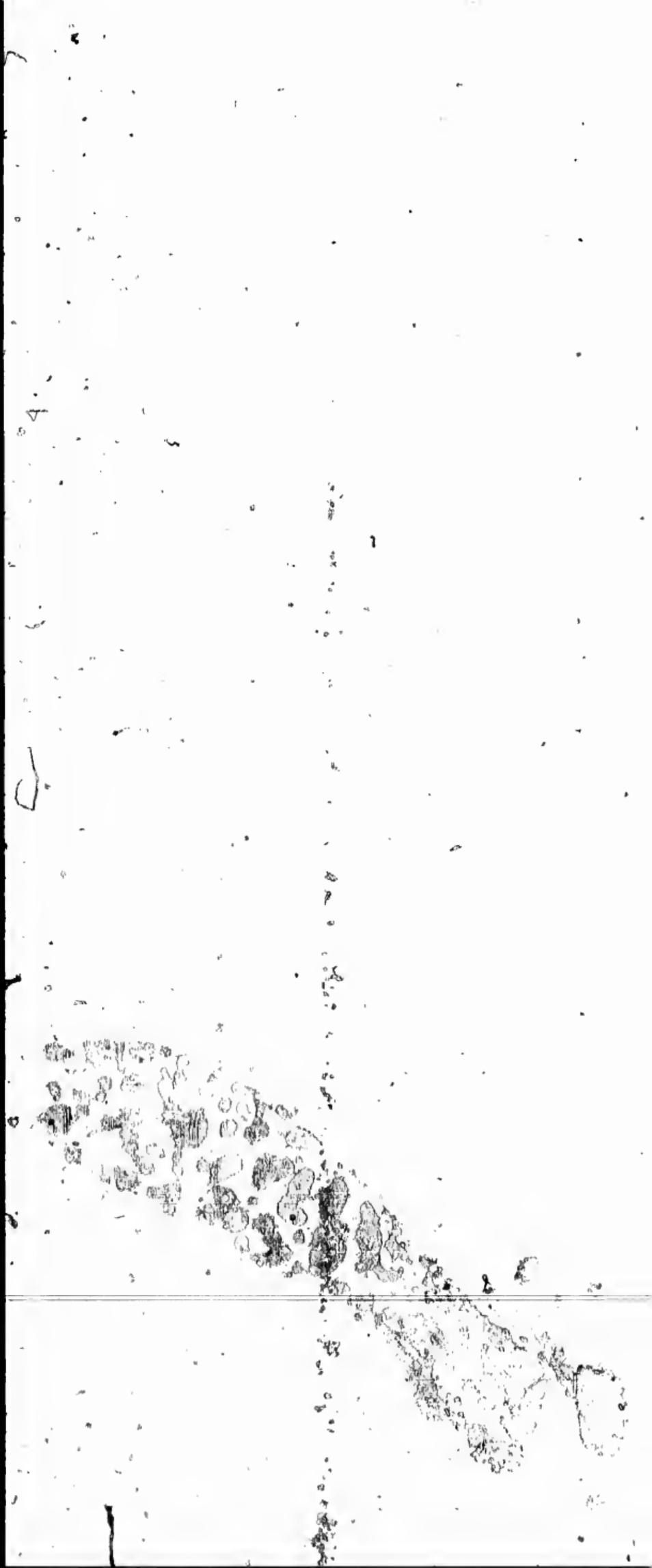
D. Que nous ordonne le quatrième Commandement de l'église : *Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâque humblement ?*

R. Il nous ordonne, 1o. De communier au moins une fois tous les ans, avec les dispositions convenables. 2o. De faire cette communion dans la quinzaine de Pâque et dans l'église paroissiale.

§ 5.

D. Qu'entendez-vous par le cinquième Commandement de l'église : *Quatre-temps, vigiles jeûneras, et le carême entièrement ?*

D



R. J'entends qu'il y a obligation de jeûner trois jours dans chaque semaine des quatre-temps, la veille de certaines fêtes, et tous les jours du carême, excepté les Dimanches.

§. 6.

D. Que veut dire le sixième Commandement de l'Église : *Vendredi chair ne mangeras, ni le Samedi mémement ?*

R. Il veut dire que l'on doit faire maigre ou observer l'abstinence de viande tous les Vendredis et Samedis de l'année, auxquels il faut ajouter les Dimanches du carême, la St. Marc et les Rogations.

D. L'obligation de faire maigre est-elle la même pour le Samedi que pour le Vendredi ?

R. Oui, excepté les Samedis qui se trouvent depuis Noël jusqu'à la solennité de la Chandeleur, auxquels il est permis de faire gras.

D. La fête de Noël n'a-t-elle pas à cet égard quelque privilège ?

R. Oui, il est toujours permis d'y manger gras, lors même qu'elle arrive un Vendredi.

D. L'abstinence de viande est-elle ordonnée tous les jours de jeûne ?

R. Oui, toujours.

D. Que faut-il penser de ceux qui ne jeûnent presque jamais, qui font gras une partie du carême et des Samedis de l'année ?

R. Il faut penser qu'ils en agissent de la sorte pour de graves raisons de santé ou de pauvreté, et après avoir pris avis de leurs pas-

seurs, et de leur confesseur.

ation de jeûner
une des quatre-
tes, et tous les
Dimanches.

ne Commande-
ir ne mangeras,

faire maigre ou
tous les Ven-
auxquels il faut
ne, la St. Marc

igre est-elle la
le Vendredi ?
qui se trouvent
de la Chande-
faire gras.

elle pas à cet

nis d'y manger
in Vendredi.
est-elle ordon-

qui ne jeûnent
une partie du
née ?

agissent de la
santé ou de
de leurs pas-

eurs ou confesseurs ; autrement ils seraient
très-coupables.

§. 7.

D. Quel est le sens du septième Comman-
dement de l'église. *Droits et dîmes tu paieras
à l'église fidèlement ?*

R. C'est que les fidèles sont obligés de
payer les dîmes, oblations et autres droits au-
torisés, pour les frais du culte divin, et pour
l'entretien des pasteurs.

*D. Les Commandemens de l'église obligent-
ils sous peine de péché mortel ?

R. Oui, et c'est ce qui doit faire trembler
un grand nombre de chrétiens qui les ob-
servent mal.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la prière.

D. Avons-nous besoin de quelques se-
cours pour observer les Commandemens ?

R. Nous avons besoin du secours de la
grâce de Dieu.

D. Comment pouvons-nous obtenir cette
grâce ?

R. Par la prière.

*D. Qu'est-ce que la prière ?

R. C'est une élévation de notre esprit et
de notre cœur vers Dieu, pour lui rendre nos
devoirs et lui demander nos besoins.

*D. Est-ce prier, que de réciter des formules
de prières sans attention et sans dévotion ?

R. Non, ce n'est pas prier, puisqu'alors ni l'esprit, ni le cœur ne s'élèvent vers Dieu, et qu'on ne lui demande rien.

ARTICLE 1.

De l'Oraison Dominicale.

*D. **QUELLE** est la plus excellente de toutes les prières?

R. C'est le *Pater* ou l'Oraison Dominicale. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée.

*D. Récitez l'Oraison Dominicale?

R. En Français.

Notre Père, &c.

page 3.

En Latin.

Pater noster, &c.

page 3.

D. À qui parlons-nous, lorsque nous disons : *Notre Père*?

R. Nous parlons à Dieu?

D. Pourquoi l'appelons-nous *Notre Père*?

R. Parce qu'il est le créateur de toutes choses, le père de tous les hommes et particulièrement des bons chrétiens.

D. Pourquoi ajoutons-nous, *qui êtes au ciel*, Dieu étant partout?

R. Parce que nous regardons le ciel comme étant d'une manière spéciale le trône de sa gloire.

§ 1.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles, *Que votre nom soit sanctifié*?

R. Nous demandons que Dieu soit connu,

servi et adoré de tout le monde, et que son nom soit prononcé avec le plus grand respect.

§ 2.

D. Que signifie cette demande, *Que votre règne arrive, ou Que votre royaume nous arienne?*

R. Nous demandons que Dieu règne dans nos cœurs ici bas par sa grâce, et qu'il nous fasse régner éternellement avec lui dans sa gloire.

§ 3.

D. Que demandons-nous par ces paroles, *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel?*

R. Nous demandons à Dieu la grâce de lui être soumis ici-bas, comme les anges et les saints lui obéissent dans le ciel.

§ 4.

D. Que prétendez-vous demander, lorsque vous dites à Dieu, *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien?*

R. Nous prétendons lui demander, pour chaque jour, tous nos besoins de l'âme et du corps.

§ 5.

D. Quel est le sens de cette demande, *Pardonnez-nous nos offenses?*

R. Nous demandons à Dieu qu'il nous accorde la rémission de nos péchés.

D. Pourquoi ajoutons-nous, *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés?*

R. Nous consentons par là que Dieu nous

refuse le pardon, si nous ne pardonnons pas aux autres les injures qu'ils nous ont faites.

§ 6.

D. Quel est le sens de cette demande, *Et ne nous induisez point en tentation ?*

R. C'est-à-dire : Préservez-nous des tentations, ou donnez-nous la force de les surmonter.

§ 7.

D. Que demandons-nous enfin par ces paroles, *Mais délivrez-nous du mal ?*

R. Nous demandons que Dieu nous délivre de tous les maux, principalement du péché et de la mort éternelle.

ARTICLE 2.

De la Salutation Angélique.

D. **P**OURQUOI prions-nous si souvent la Sainte Vierge ?

R. Parce qu'elle est la plus puissante protectrice que nous puissions avoir au ciel.

D. Est-il permis d'avoir autant de confiance en elle qu'en Jésus-Christ ?

R. Non, puisque Jésus-Christ est Dieu et que la Sainte Vierge ne l'est pas.

D. Offre-t-elle nos prières à Dieu immédiatement et par elle-même ?

R. Non : elle ne peut les offrir que par Jésus-Christ, médiateur établi entre Dieu et les hommes.

D. Par quelle prière l'église invoque-t-elle plus ordinairement la Sainte Vierge ?

R. P
aussi l.

*D. R
R.

Je vou

&c. p

D. C

utation

R. Il

D. Q

utation

R. C

Gabriel

carnatio

grâce, le

D. Q

utation A

R. C

lorsqu'el

Vous éte

fruit de

D. Q

utation

R. C

des fidèl

Marie, M

maintena

D. P

Dieu ?

R. Par la Salutation Angélique, appelée aussi l'*Ave Maria*..

*D. Récitez la Salutation Angélique.

R. En Français.

En Latin.

Je vous salue, Marie,

Ave Maria, &c.

&c. page 4.

page 4.

D. Combien y a-t-il de parties dans la Salutation Angélique ?

R. Il y en a trois.

§ 1.

D. Quelle est la première partie de la Salutation Angélique ?

R. Ce sont les paroles par lesquelles l'Ange Gabriel annonça à Marie le mystère de l'Incarnation : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.*

§ 2.

D. Quelle est la seconde partie de la Salutation Angélique ?

R. Ce sont les paroles de Ste. Elizabeth, lorsqu'elle reçut la visite de la Sainte Vierge : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.*

§ 3.

D. Quelle est la troisième partie de la Salutation Angélique ?

R. Ce sont les paroles ajoutées par la piété des fidèles et approuvées de l'église : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.*

D. Pourquoi appelez-vous Marie, *Mère de Dieu* ?

R. Parce qu'elle a conçu et mis au monde Jésus-Christ, Fils de Dieu et seconde personne de la Sainte Trinité.

ARTICLE 3.

Du *Chapelet*.

D. QU'EST-ce que le Rosaire ?

R. Le Rosaire ou psautier de la Sainte Vierge, est une prière principalement composée de cent cinquante *Ave, Maria*.

D. Comment se divise le Rosaire ?

R. Il se divise en quinze dizaines.

D. De quoi est composée chaque dizaine ?

R. D'un *Pater Noster* ou *Notre Père* et de dix *Ave, Maria*, ou *Je vous salue, Marie*, à quoi l'on ajoute *Gloria Patri*, ou *Gloire soit au Père*, &c. page 10.

D. Qu'est-ce que le Chapelet de la Sainte Vierge ?

R. C'est le tiers du Rosaire, ou cinq dizaines.

D. De quoi sont précédées les cinq dizaines ou Chapelet ?

R. Elles sont précédées du Signe de la Croix, de la récitation du *Credo* ou *Je crois en Dieu*, de trois *Ave, Maria*, et d'un *Gloria Patri*.

D. Pourquoi ces trois *Ave, Maria* ?

R. Pour honorer les rapports de la Sainte Vierge avec les trois personnes de la Sainte Trinité.

D. Y a-t-il quelque vertu dans le nombre de *Pater*, d'*Ave* ou de *Gloria Patri* dont le Chapelet est composé ?

R. No
es exc
e la fer

D. N
es mêm

R. No
vec la t

D. Q
ans le

R. Il
onnes c

D. C
R. Pa

Sub tuum

D

D. C
ours de

R. S
es jours

10. I
e la cro

non cœu

20. I
nettre à

30. I
nodémer

40. V
on état l

R. Non : le Chapelet tire toute sa vertu des excellentes prières qui le composent, et de la ferveur avec laquelle on les récite.

D. N'est-il pas inutile de répéter si souvent les mêmes prières ?

R. Non : pourvu que le cœur soit d'accord avec la bouche.

D. Quel avantage particulier trouvez-vous dans le Chapelet ?

R. Il est d'un grand secours pour les personnes qui ne savent pas lire.

D. Comment finit-on le Chapelet ?

R. Par la prière *Nous recourons, &c.* ou *Sub tuum præsidium*, page 11.

CHAPITRE CINQUIEME.

Des exercices de la vie chrétienne.

D. **Q**UE doit faire un chrétien tous les jours de sa vie ?

R. S'il veut vivre saintement, il doit, tous les jours de sa vie :

1°. En s'éveillant le matin, faire le signe de la croix, et dire : *Mon Dieu, je vous donne mon cœur.*

2°. Après s'être habillé modestement, se mettre à genoux et faire la prière du matin.

3°. Entendre la messe, s'il le peut commodément.

4°. Vaquer aux occupations auxquelles son état l'appelle.

5°. Prendre ses repas avec sobriété et tempérance, ayant soin d'y dire le *Benedicite* et les grâces, pages 11 et 12.

6°. Assister les pauvres selon son moyen.

7°. Faire l'examen de sa conscience et la prière du soir, quand l'heure en est venue, et en famille autant qu'il se peut.

D. Comment doit-il sanctifier ses actions ?

R. En les offrant à Dieu.

D. Que doit-il faire dans les peines et les contrariétés de la vie ?

R. Les souffrir avec patience en expiation de ses péchés, et les unir aux souffrances de Jésus-Christ.

D. Comment doit-il se comporter dans les tentations ?

R. Se recommander à Dieu, et éviter les discours et les objets qui pourraient l'entraîner au mal.

D. S'il craint d'être tombé dans le péché mortel, que doit-il faire ?

R. S'en humilier sur le champ, en demander pardon à Dieu, et se confesser aussitôt que possible.

D. Que doit-il observer par rapport aux divertissemens ?

R. C'est de ne point en prendre, à moins qu'il ne soient nécessaires et innocens.

ARTICLE 2.

QUE doit faire un chrétien, les fêtes et Dimanches ?

R. Il d

u jeu, d

ssister à

aux ins

D. Qu

R. De

elon l'av

D. Qu

R. Un

science, p

ascale.

D. Cor

maladie ?

R. La

on à la v

angereus

ort.

D. Qu

e ces pr

ent mal

R. Il d

fares, e

e, et la r

~~~~~

D. Q

R. C'est

seigneur

D. Pou

se un sig

! 73

R. Il doit s'abstenir de toute œuvre servile, de jeu, des voyages pour affaires temporelles ; assister à la Messe de sa paroisse, aux Vêpres et aux instructions qui se font en ces jours.

D. Qu'est-il à propos de faire tous les mois ?

R. De confesser ses péchés, et communier selon l'avis de son Confesseur.

D. Qu'est-il bon de faire tous les ans ?

R. Une revue plus particulière de sa conscience, pour se préparer à la communion pascale.

D. Comment faut-il se comporter dans la maladie ?

R. La recevoir avec beaucoup de résignation à la volonté de Dieu, et si elle devient dangereuse, se préparer chrétiennement à la mort.

D. Que doit faire celui qui voit quelqu'un de ces proches ou de ses amis dangereusement malade ?

R. Il doit l'engager à mettre ordre dans ses affaires, et à se procurer l'assistance d'un Prêtre, et la réception des derniers sacrements.

CHAPITRE SIXIEME.

*Des Sacrements.*

D. Qu'est-ce qu'un Sacrement ?

R. C'est un signe sensible institué par Notre Seigneur Jésus-Christ pour nous sanctifier.

D. Pourquoi dites vous qu'un Sacrement est un signe sensible ?

R. C'est parce qu'il est la manière de passer d'un état à un autre.

R. C'est un signe, parce qu'il signifie la grâce qu'il produit en nous ; il est sensible parce qu'il tombe sous nos sens.

\*D. Combien Jésus-Christ a-t-il institué de Sacremens ?

R. Sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

D. Peut-on recevoir plusieurs fois les mêmes Sacremens ?

R. Oui, excepté le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.

\*D. Quels sont les Sacremens que l'on ne doit recevoir qu'en état de grâce ?

R. Tous, excepté le Baptême et la Pénitence.

\*D. Qu'arriverait-il si l'on recevait les autres Sacremens en état de péché mortel ?

R. On se rendrait coupable de sacrilège.

D. Qu'est-ce qu'un sacrilège ?

R. C'est la profanation d'une chose sainte : plus la chose que l'on profane est sainte, plus le sacrilège est énorme.

#### ARTICLE I.

#### Du Baptême.

\*D. QU'EST-CE que le Baptême ?

R. C'est un Sacrement qui efface le péché originel et nous fait chrétiens et enfans de Dieu et de l'église.

D. Toute personne peut-elle donner le Baptême ?

R. Oui, dans le cas de nécessité seulement.

\*D. Quelle est la manière de baptiser ?

R. On  
de la per  
Je te bap  
Saint-Es

\*D. Q

R. C'e  
Esprit av

\*D. Qu  
R. C'e

Trinité.

\*D. Po  
firmation

R. Po

\*D. Co  
elle parf

R. En  
Jésus-Ch

\*D. Qu  
R. C'e

pour les  
gnées.

\*D. Jé  
déclarior

R. Ou  
pour du

Père cé  
vant les h  
auront ro

(e) Le rest  
préparent

R. On verse de l'eau naturelle sur la tête de la personne que l'on baptise, en disant : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

## ARTICLE 2.

*Dè la Confirmation.*

\*D. **Q**U'EST-ce que la Confirmation ?

R. C'est un Sacrement qui donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.

\*D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. C'est la troisième personne de la Sainte Trinité. (a)

\*D. Pourquoi nous est-il donné dans la Confirmation ?

R. Pour nous rendre parfaits chrétiens.

\*D. Comment la Confirmation nous rend-elle parfaits chrétiens ?

R. En nous donnant la force de confesser Jésus-Christ.

\*D. Qu'est-ce que confesser Jésus-Christ ?

R. C'est se déclarer hautement pour lui et pour les maximes saintes qu'il nous a enseignées.

\*D. Jésus-Christ exige-t-il que nous nous déclarions de la sorte ?

R. Oûi, puisqu'il dit dans l'évangile, qu'au jour du jugement, il confessera devant son Père céleste ceux qui l'auront confessé devant les hommes, et qu'il rougira de ceux qui n'auront rougi de lui et de sa doctrine.

(a) Le reste de ce Chapitre ne doit être exigé que des enfans qui se préparent prochainement à la Confirmation.

D. Par qui est administrée la Confirmation ?

R. Par l'Evêque.

D. Quelles cérémonies emploie-t-il pour conférer ce Sacrement ?

R. Il prie pour ceux qu'il confirme, leur impose les mains et leur fait une onction sur le front, en forme de croix, avec le saint chrême.

D. Que signifie l'imposition des mains de l'Evêque sur ceux qu'il confirme ?

R. Elle signifie que le Saint-Esprit vient reposer dans l'âme de ceux qui reçoivent ce Sacrement avec de bonnes dispositions.

D. Qu'est-ce que le saint chrême ?

R. C'est un composé d'huile et de baume consacré par l'Evêque le Jeudi-Saint.

D. N'y a-t-il pas quelque autre cérémonie dans l'administration de ce Sacrement ?

R. Oui, l'Evêque donne un léger soufflet à ceux qu'il confirme, en disant : *Que la paix soit avec vous.*

D. Pourquoi donne-t-il ce soufflet ?

R. Pour nous apprendre à endurer patiemment, à l'exemple de Jésus-Christ, toutes sortes d'injures.

\*D. Quelles dispositions faut-il apporter à la Confirmation ?

R. Il faut y apporter, 1o. La connaissance des mystères de la religion ; 2o. L'état de grâce sanctifiante ; 3o. Un grand désir de recevoir le Saint-Esprit.

D. Est-ce offenser Dieu, que de ne pas recevoir la Confirmation ?

R. Oui, si c'est par négligence, par mépris ou par attachement au péché.

D. Y a-t-il un devoir d'ignorer ?

R. Oui, une fois.

seule fois

L

Q

D.

R. C'est

ent et e

divinité

ous les a

\*D. Par

ent de l'

R. Par

Prêtre

\*D. Que

R. Par

est ch

de J

D. Con

R. On l

re, chang

\*D. Ne

près la c

R. Non

pparence

(a) On a plu

vements tien

stéchiens qu

D. Y a-t-il quelque motif particulier de recevoir dignement la Confirmation?

R. Oui, c'est qu'on ne la reçoit qu'une seule fois dans sa vie.

## ARTICLE 3.

*De l'Eucharistie.. (a)*

## § 1.

*De l'Eucharistie en général.*

D. QU'EST-CE que l'Eucharistie ?

R. C'est un Sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin.

D. Par quelles paroles se fait le Sacrement de l'Eucharistie ?

R. Par les paroles de la consécration que le Prêtre prononce.

D. Quel est l'effet de ces paroles ?

R. Par les paroles de la consécration le vin est changé au vrai corps, et le vin au vrai de Jésus-Christ.

D. Comment appelle-t-on ce changement ?

R. On l'appelle *transsubstantiation*, c'est-à-dire, changement d'une substance en une autre.

D. Ne reste-t-il rien du pain et du vin après la consécration ?

R. Non, il n'en reste que les espèces ou apparences.

(a) On a placé ici l'Eucharistie pour conserver l'ordre que les sacrements tiennent entr'eux, sans prétendre gêner la liberté des catéchistes qui aimeraient mieux faire précéder la Pénitence.



D. Qu'entendez-vous par les espèces ou apparences ?

R. J'entends ce qui peut tomber sous nos sens, comme la figure, la couleur et le goût.

\*D. N'y a-t-il que le corps de Jésus-Christ sous les espèces du pain ?

R. Il y a aussi son sang, son âme, sa divinité, en un mot, toute la personne de Jésus-Christ.

\*D. Et sous les espèces du vin ?

R. Jésus-Christ y est aussi tout entier.

\*D. Quand l'hostie est partagée, sous quelle partie est Jésus-Christ ?

R. Il est tout entier sous chaque partie.

D. Celui qui ne reçoit qu'une partie de l'hostie ou qui ne reçoit qu'une espèce, reçoit-il Jésus-Christ tout entier ?

R. Oui, parce que Jésus-Christ est tout entier sous chaque espèce et sous chaque partie des espèces.

\*D. Faut-il adorer le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ?

R. Oui, sans aucun doute, parce que ce corps et ce sang sont inséparablement unis à la divinité,

---

§ 2.

*De la Messe.*

\*D. **O**ù se fait le Sacrement de l'Eucharistie ?

R. Il se fait à la sainte Messe.

\*D. Qu'est-ce que la Messe ?

R. C'est l'offrande du corps et du sang de Jésus-Christ, faite à Dieu par le Prêtre.

D. De  
per pend

R. Il  
Trinité d

s'offre lui

D. Qu

R. Le  
baiser sa

do. Le r

D. Co  
peut-on r

R. On  
de la Mes

s'anéanti

usqu'à l'

miliant d

Commun

la Comm

de tous le

méthode

aux perso

\*D. C  
R. C'e  
haristie.  
D. En  
communi  
R. En  
qu'après  
est suffis  
prêtres.

D. De quoi faut-il principalement s'occuper pendant la Messe ?

R. Il faut y offrir Jésus-Christ à la Sainte Trinité dans les intentions pour lesquelles il s'offre lui-même.

D. Quelles sont ces intentions ?

R. Les voici : 1o. Adorer Dieu, 2o. Apaiser sa colère, 3o. Lui demander ses grâces, 4o. Le remercier de tous ses bienfaits.

D. Comment, à l'aide de ces quatre points, peut-on assister à la Messe avec fruit ?

R. On peut, 1o. Depuis le commencement de la Messe jusqu'à l'Évangile, adorer Dieu et s'anéantir devant lui, 2o. Depuis l'Évangile jusqu'à l'Élévation, apaiser sa colère en s'humiliant de ses péchés, 3o. De l'Élévation à la Communion, lui demander ses grâces, 4o. De la Communion à la fin de la Messe, le remercier de tous les bienfaits qu'on a reçus de lui. Cette méthode est particulièrement recommandée aux personnes qui ne savent pas lire.

### §. 3.

#### *De la Communion.*

D. QU'EST-ce que communier ?

R. C'est recevoir le Sacrement de l'Eucharistie.

D. En quelles occasions est-on obligé de communier ?

R. En trois occasions principales; 1o. Lorsqu'après avoir atteint l'âge de discrétion, on est suffisamment préparé au jugement des prêtres. 2o. Tous les ans à Pâque, selon le

quatrième Commandement de l'église. 30.  
 Quand on est en danger de mort.

\*D. Quelles dispositions de l'âme faut-il apporter à la sainte communion ?

R. La première est d'être en état de grâce. La seconde est un grand désir de recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ.

\*D. Qu'appellez-vous être en état de grâce ?

R. C'est n'avoir la conscience chargée d'aucun péché mortel.

\*D. Celui qui communierait en péché mortel, recevrait-il véritablement Jésus-Christ ?

R. Oui, mais il profanerait son corps et son sang.

D. Doit-on aussi apporter à la communion quelques dispositions du corps ?

R. Oui, il faut, 1<sup>o</sup>. Être proprement et modestement vêtu. 2<sup>o</sup>. N'avoir ni bu, ni mangé depuis minuit, excepté pour la communion en Viatique.

D. Peut-on communier hors le temps de la Messe ?

R. On ne le doit pas faire sans quelque raison.

D. De quoi faut-il s'occuper pendant la Messe où l'on doit communier ?

R. Des sentimens exprimés dans la prière suivante, que les personnes qui ne savent pas lire peuvent répéter plusieurs fois.

*Prière avant la Communion.*

“ **D**IVIN JESUS ! quoique je ne vous voie  
 “ pas des yeux du corps, je crois que c'est

“ vous-  
 “ la sa  
 “ memo  
 “ vous  
 “ bonté  
 “ fait g  
 “ d'am  
 “ de vo  
 “ mon  
 “ tache  
 “ toujo

D. C

R. Il

durer a

D. E

R. E

Notre-S

nous of

Ceux

ployer

la prièr

“ **I**L e

“ que

“ poss

“ votre

“ mon

“ j'unis

“ reux,

“ amou

“ répor

glise. 30.  
faut-il ap-  
de grâce.  
cevoir No-  
de grâce ?  
chargée

hé mortel,  
rist ?

ps et son  
ommunion

rement et  
ni bu, ni  
r la com-

emps de la  
s quelque

endant la  
s la prière  
savent pas

vous voie  
que c'est

“ vous-même qui allez vous donner à moi dans  
“ la sainte communion. Hélas ! Je suis extrê-  
“ mement indigne d’une telle faveur, après  
“ vous avoir tant de fois déshonoré. Mais votre  
“ bonté infinie dompte mon cœur rébelle, me  
“ fait gémir de mes péchés, et me remplit  
“ d’amour pour vous et du plus ardent désir  
“ de vous recevoir. Venez-donc, Sauveur du  
“ monde ; purifiez mon âme de toutes ses  
“ taches, et établissez-y votre règne pour  
“ toujours.”

D. Que faut-il faire après avoir communié ?

R. Il faut faire l’action de grâce qui doit  
durer au moins un quart d’heure.

D. En quoi consiste cette action de grâces ?

R. Elle consiste principalement à remercier  
Notre-Seigneur de s’être donné à nous, et à  
nous offrir à lui sans réserve.

Ceux qui ne savent pas lire, peuvent em-  
ployer le temps de l’action de grâce, à répéter  
la prière suivante.

*Prières après la Communion.*

“ **I**L est donc vrai, Rédempteur des hommes,  
“ que vous habitez en moi, et que je suis en  
“ possession de votre corps, de votre sang, de  
“ votre âme et de votre divinité. Recevez, O  
“ mon Dieu ! les adorations profondes que  
“ j’unis à celle que les Anges et les Bienheu-  
“ reux vous rendent dans le Ciel. O quel  
“ amour, quels remerciemens pourront jamais  
“ répondre à la faveur que vous m’avez faite ?

“ Acceptez, divin Jésus, l’offrande de tout ce  
 “ que j’ai et de tout ce que je suis : disposez-  
 “ en selon votre bon plaisir, et accordez-moi  
 “ la grâce de ne jamais vous déplaire.”

D. Que faut-il penser de ceux qui, sans action de grâces, sortent de l’église presque aussitôt après avoir communiqué ?

R. Il faut penser qu’ils sont malades ou appelés pour quelque pressant devoir de religion ou de charité ; sans cela, ils se rendraient coupables d’une grande irrévérence.

D. Comment doit-on passer la journée dans laquelle on a eu le bonheur de communier ?

R. On doit la passer dans le recueillement, élever souvent son cœur à Dieu, faire, s’il est possible, une visite au St. Sacrement dans l’après-dîner, et se rappeler, avec amour et reconnaissance, la faveur qu’on a reçue ce jour-là.

ARTICLE 5.  
*De la Pénitence.*

\*D. **Q**’EST-CE que la Pénitence ?

R. C’est un Sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

\*D. Où recoit-on le Sacrement de Pénitence ?

R. On le recoit dans le lieu où l’on se confesse, c’est-à-dire, ordinairement au confessionnal.

D. Que faut-il faire pour recevoir le Sacrement de Pénitence ?

R. Il faut confesser avec douleur tous ses

péchés :  
 pardon :

\*D. R  
 toutes l

R. N  
 donne l

\*D. Q  
 R. C

le prêtre

D. E  
 pas les p

R. N  
 de diffé

s’assure

D. Q  
 confessé

R. Il  
 milité, e  
 parer po

\*D. ●  
 R. C

sés péc  
 solution

D. Q  
 ration ?

R. E

péchés à un prêtre approuvé, et en demander pardon à Dieu, dans la résolution de satisfaire.

## § 1.

*De l'Absolution.*

\*D. Reçoit-on le Sacrement de Pénitence toutes les fois que l'on va à confesse ?

R. Non, mais seulement lorsque le prêtre donne l'absolution.

\*D. Qu'est-ce que l'absolution ?

R. C'est le pardon des péchés, accordé par le prêtre au nom de Jésus-Christ.

D. Est-ce que les prêtres ne pardonnent pas les péchés toutes les fois qu'on se confesse ?

R. Non : ils jugent quelquefois nécessaire de différer le pardon ou l'absolution, pour s'assurer des dispositions des pénitens.

D. Que doit faire un pénitent, quand le confesseur lui diffère l'absolution ?

R. Il doit se soumettre à ce délai avec humilité, en éloigner la cause, et se mieux préparer pour une autre fois.

## § 2.

*De la Confession.*

\*D. **Q**U'EST-CE que la Confession ?

R. C'est une déclaration que l'on fait de ses péchés à un prêtre pour en recevoir l'absolution ?

D. Quelles qualités doit avoir cette déclaration ?

R. Elle doit être humble, sincère et entière.

**D.** En quoi consiste l'humilité de la confession ?

**R.** Elle consiste à déclarer ses péchés, avec une grande confusion d'avoir offensé Dieu.

**D.** En quoi consiste la sincérité de la confession ?

**R.** A déclarer ses péchés simplement, tels qu'on les connaît, sans exagération ni excuse.

**D.** En quoi consiste l'intégrité de la confession ?

**R.** Elle consiste à déclarer tous les péchés mortels que l'on a commis, autant qu'on peut s'en souvenir après un sérieux examen.

**D.** Faut-il aussi déclarer le nombre de fois que l'on a commis chaque péché ?

**R.** Oui.

**D.** Ne serait-ce pas assez de dire ; j'ai commis ce péché souvent, quelquefois, plusieurs fois, &c.

**R.** Non : cette sorte de confession ne serait pas entière.

**D.** Faut-il aussi déclarer les circonstances de ses péchés ?

**R.** Oui, quand elles changent l'espèce du péché, ou qu'elles en aggravent notablement la malice.

**D.** Donnez un exemple d'une circonstance qui change l'espèce du péché ?

**R.** Avoir volé un vase sacré n'est pas simplement un vol, mais encore un sacrilège.

**D.** Donnez un exemple d'une circonstance qui aggrave notablement la malice du péché ?

**R.** Si j'ai dit du mal de mon prochain par

venger  
c'était

\*D. fesse,  
tance

S. et sac

\*D. aurait

R. ticulie  
cachar

\*D. péché  
de s'é

pable

R.

D.

men de

R. prière

qui ne

P

“ M

“ pour

“ tre

“ coup  
“ con  
“ céri

vengeance, mon péché est plus grave que si c'était par une simple envie de parler.

\*D. Serait-ce un grand mal de cacher, à confession, un péché mortel ou quelque circonstance mortelle d'un péché ?

S. Oui ; ce serait faire une confession nulle et sacrilège.

\*D. A quoi serait obligée une personne qui aurait fait une telle confession ?

R. A la recommencer, et à accuser, en particulier, le crime qu'elle aurait commis, en cachant ce péché ou cette circonstance.

\*D. Et si l'on oubliait, dans sa confession, un péché mortel ou une circonstance grave, faute de s'être suffisamment examiné ; serait-on coupable ?

R. Oui, on le serait.

---

### § 3.

#### *De l'examen de conscience.*

D. **C**OMMENT faut-il se préparer à l'examen de sa conscience ?

R. Par les sentimens exprimés dans la prière suivante, rédigée pour les personnes qui ne savent pas lire.

#### *Prière avant l'examen de conscience.*

“ **M**E voici rendu à vos pieds, ô mon Dieu !  
 “ pour vous déclarer, dans la personne de votre ministre, tous les péchés dont je suis  
 “ coupable. Accordez-moi la grâce de les  
 “ connaître et de les confesser tous avec sincé-  
 “ rité, et de les détester de tout mon cœur.”

D. Comment faut-il s'examiner ?

R. En se rappelant ses pensées, ses paroles, ses actions et ses omissions.

D. Comment peut-on connaître si l'on a offensé Dieu par ses pensées, ses paroles, ses actions ou ses omissions ?

R. En les confrontant avec les Commandemens de Dieu et de l'Eglise ; pour voir en quoi elles y sont conformes ou opposées.

D. Donnez-en des exemples.

R. Par exemple, en méprisant mes parens, je pêche, par pensée, contre le quatrième commandement de Dieu ; en tenant des discours déshonnêtes, je pêche, par paroles, contre le sixième ; en prenant le bien d'autrui, je pêche, par action, contre le septième : en manquant la messe un jour d'obligation, je pêche, par omission, contre le second Commandement de l'Eglise.

D. Faut-il s'examiner encore sur quelques autres points ?

R. Oui ; il est à propos de s'examiner encore sur les péchés capitaux, sur ses habitudes et passions dominantes, sur les devoirs de son état, sur les personnes qu'on a fréquentées, les lieux où l'on a été.

D. Combien faut-il mettre de temps à l'examen de sa conscience avant la confession ?

R. Le temps qu'on mettrait raisonnablement à préparer une affaire d'importance.

D. Par où faut-il finir son examen de conscience ?

R. Par un acte de Contrition.

D. F.  
R. M.  
page 8.

\*D. S.  
Prêtre,

R. N.  
en avoi

\*D. C.  
R. C.  
offensé  
l'offens

D. F.  
il d'avo  
de cont

R. N.  
le cœur

D. F.  
concev

R. M.  
lui dem

que de

D. S.  
à cause

relle qu

trition s  
R. N.  
maine ;  
mériter  
surnatu

D. Faites un acte de Contrition ?

R. Mon Dieu, j'ai un extrême regret, &c.  
page 8.

§ 4.

De la Contrition.

\*D. SUFFIT-il de déclarer ses péchés au Prêtre, pour qu'ils soient pardonnés ?

R. Non : il faut de plus et nécessairement en avoir la contrition.

\*D. Qu'est-ce que la contrition ?

R. C'est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne plus l'offenser.

D. Pour croire qu'on a cette douleur, suffit-il d'avoir bien articulé un ou plusieurs actes de contrition ?

R. Non : il faut que la contrition soit dans le cœur, car elle doit être *intérieure*.

D. Pouvons-nous, par nos propres forces, concevoir cette douleur ?

R. Non : elle est un don de Dieu, qu'il faut lui demander humblement, et qui ne peut venir que de lui.

D. Si l'on était affligé d'avoir offensé Dieu à cause du déshonneur ou de la perte temporelle qui en a été la suite, aurait-on une contrition suffisante ?

R. Non : ce serait une douleur toute humaine ; au lieu que la contrition, pour nous mériter le pardon de nos péchés, doit être *supernaturelle*.

D. Sur quels motifs doit donc être appuyée notre contrition ?

R. Les voici : 1<sup>o</sup>. La bonté infinie de Dieu que nous avons offensé. 2<sup>o</sup>. Les bienfaits de Dieu envers nous, et notre ingratitude. 3<sup>o</sup>. La passion et la mort de J. C. dont nos péchés sont la cause. 4<sup>o</sup>. L'Enfer que nous avons mérité, et le Paradis que nous avons perdu.

D. La douleur d'avoir offensé Dieu doit-elle être bien grande ?

R. Le péché étant le plus grand de tous les maux, il faut que la douleur de l'avoir commis, soit aussi la plus grande de toutes les douleurs. Voilà pourquoi la contrition doit être *souveraine*.

D. Pourrait-on obtenir le pardon, en ne détestant qu'une partie de ses péchés mortels ?

R. Non : parce que la contrition doit être *universelle*.

D. La résolution de ne plus offenser Dieu, doit-elle être prise seulement pour un temps limité, comme pour quelques jours ou pour quelques semaines ?

R. Non : elle doit être pour toujours.

### § 5.

#### *Exercice pour la Confession.*

D. **Q**UAND le moment de se confesser est arrivé, que faut-il faire ?

R. Il faut s'aller mettre à genoux auprès du Confesseur, de manière à ne le pas regarder

en face  
dire :

Mo  
moi,  
péché

Je  
etc. pe  
ma fo

D.

R.

a été  
dernie  
impos  
disant

D.

faut-il

R.

" bien

" et c

" à l

" nité

D.

Confes

R.

respe

et se

puis a

le sig

120 121

Par m

D.

der l'

en face, faire sur soi le signe de la croix, et dire :

|                     |    |                             |
|---------------------|----|-----------------------------|
| En Français         | ou | En Latin :                  |
| Mon Père, bénissez- |    | <i>Benedic mihi, Pater,</i> |
| moi, parce que j'ai |    | <i>quia peccavi.</i>        |

péché.

*Je confesse à Dieu, Confiteor Deo, etc.*  
*etc. page 5. Jusqu'à par page 5.*

*ma faute.*

*Jusqu'à mea culpa.*

D. Que fait-on ensuite ?

R. On dit combien il y a de temps que l'on a été à confesse, si l'on a reçu l'absolution la dernière fois, et si l'on a accompli la pénitence imposée : puis on commence sa confession, en disant à chaque article : *Je m'accuse de, etc.*

D. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il dire ?

R. Il faut dire : " Je m'accuse de plus, de bien d'autres péchés que je ne connais pas et de ceux de toute ma vie : j'en demande à Dieu pardon, et à vous, mon Père, la pénitence et l'absolution."

D. Comment faut-il recevoir les avis du Confesseur ?

R. Il faut les recevoir avec beaucoup de respect et de désir de les mettre en pratique, et se soumettre à la pénitence qu'il impose, puis achever le *Confiteor*, quand il en donne le signal.

En Français.

En Latin.

*Par ma faute, etc.*

*Mea culpa, etc.*

D. Si le Confesseur juge à propos d'accorder l'absolution, que faut-il faire ?

R. Il faut pendant qu'il la donne, renouveler son acte de contrition, puis se retirer à l'écart, remercier Dieu de la grâce que l'on vient de recevoir, et faire sa pénitence aussitôt que possible.

D. En quels termes faut-il remercier Dieu, après avoir reçu l'absolution ?

R. Ceux qui ne savent pas lire, peuvent le faire par la prière suivante, et la répéter autant de fois qu'il leur plaira.

*Prière après le Confession.*

**J**E ne suis plus votre ennemi, ô mon Dieu ! par la vertu du Sacrement que je viens de recevoir, vous avez guéri les plaies de mon âme : vous m'avez reçu en grâce : vous avez fait revivre le mérite de mes bonnes œuvres qui étaient mortes par le péché : vous avez changé en une peine temporelle la peine éternelle qui était due à mes iniquités. Accordez-moi, ô mon Dieu ! le don de la persévérance dans votre service. Ah ! plutôt mourir mille fois que de vous abandonner de nouveau."

§ 6

*De la Satisfaction.*

\*D. **Q**U'EST-ce que la satisfaction ?

R. C'est une réparation qu'on doit à Dieu et au prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.

D. C  
R. O  
et les a  
cepte a  
la prati  
le jeûn  
cipalem  
péniten

D. P  
à la just

R. N  
souvera  
mérite  
même a

D. C  
R. E

sa pers

D. Q  
R. C

à ses en  
porelles

D. Q  
dulgenc

R. Il  
plier à l

Pape ou

\*D. C

R. C  
lagemen

D. Comment peut-on satisfaire à Dieu ?

R. On satisfait à Dieu : 1<sup>o</sup>. Par les peines et les afflictions de la vie, quand on les accepte avec soumission et patience. 2<sup>o</sup>. Par la pratique des œuvres satisfaitoires qui sont le jeûne, l'aumône et la prière. 3<sup>o</sup>. Et principalement par l'accomplissement fidèle de la pénitence que le Confesseur impose.

D. Pouvons-nous par nous-mêmes satisfaire à la justice divine ?

R. Non, il n'y a que Jésus-Christ notre souverain médiateur, qui puisse donner du mérite à nos satisfactions, en les offrant lui-même à Dieu son Père.

D. Comment satisfait-on au prochain ?

R. En réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

D. Qu'appelle-t-on *Indulgence* ?

R. Ce sont des grâces que l'église accorde à ses enfans pour la rémission des peines temporelles dues à leurs péchés.

D. Que faut-il faire pour gagner une *Indulgence* ?

R. Il faut être en état de grâce, et accomplir à la lettre les conditions auxquelles le Pape ou l'Evêque l'a accordée.

#### ARTICLE 5.

##### *De l'Extrême-Onction.*

\*D. **Q**U'EST-ce que l'Extrême-Onction ?

R. C'est un Sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.



D. En quel temps faut-il recevoir l'Extrême-Onction ?

R. Quand on est en danger de mort, sans attendre à l'extrémité.

---

ARTICLE 6.

*De l'Ordre.*

\*D. QU'EST-ce que l'Ordre ?

R. C'est un Sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques, et la grâce de les faire dignement.

---

ARTICLE 7.

*Du Mariage.*

\*D. QU'EST-ce que le Mariage ?

R. C'est un Sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.

D. A quoi s'exposent ceux qui se marient en péché mortel ?

R. Outre la profanation du Sacrement dont ils se rendent coupables, il s'exposent encore à attirer sur eux et sur leurs enfans la malédiction de Dieu.

*Fin du Petit Catéchisme.*

A FIN  
Se  
Pour ap  
Les vér  
Espr  
Ce que  
Mais, e  
Faites-r

O M  
De  
Et, par  
D'oubli  
Puis  
Qu'on s  
Si vous  
Seigneur

*Prière avant le Catéchisme.*

**A** FIN d'être docile et sage,  
Seigneur, donnez-moi votre esprit ;  
Pour apprendre, selon mon âge,  
Les vérités de Jésus-Christ.

Esprit saint, faites-moi comprendre  
Ce que vous allez m'expliquer.  
Mais, en me le faisant apprendre,  
Faites-moi le bien pratiquer.

*Prière après le Catéchisme.*

**O** MON Dieu ! je vous remercie,  
De vos saintes instructions ;  
Et, par Jésus-Christ, je vous prie,  
D'oublier mes distractions.

Puisqu'on est d'autant plus coupable,  
Qu'on sait et ne fait pas le bien ;  
Si vous me rendez plus capable,  
Seigneur, rendez-moi plus chrétien.



